Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 05/04/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 05/04/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000002028_2024-03-21
N° d'annonce : 7501JAL20240000002028_2024-03-21

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 21 MAR 2024

ISG LA MARIEE - MISS KELLY - DIVINA - SPOSA -

Siège social : 35 rue de l'Échiquier, 75010 Paris

404975914 R.C.S. Paris

Activité : Achat, vente Import-Export, gros demi-gros détail robes de mariées accessoires et tous articles de confection

Greffe du tribunal de Paris. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2024 et désignant liquidateur SCP Btsg en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)